

Vivre à martres

Bulletin municipal - Juillet 2023



SOMMAIRE

Le mot du Maire p.3

Le Conseil Municipal

Principales délibérations p.4
Cérémonies commémoratives p.4

Vie quotidienne

L'entretien des trottoirs p.5
Le compostage partagé p.5
Gérer ses biens immobiliers p.5

Adressage

Mise en application p.6
Aide aux démarches p.7

Nos partenaires

Rezo pouce p.8
Elevance p.8
Fibre optique p.9
SNCF Réseau p.9

Vie économique

Nos commerçants p.10
La biscuiterie Vital Ainé p.11

Métiers d'art & Patrimoine

Partenariat Pézenas p.12
Les archives départementales p.12
Label Communes Haltes p.13

Culture

Le Grand presbytère p.14
Angonia p.15
La Médiathèque p.16

Manger & Bouger

La recette du chef p.17
Les conseils du coach p.17

École Jean de la Fontaine

Du côté des maternelles p.18
Les temps forts p.18
Du côté des primaires p.19

Évènements sportifs et festifs

Les évènements sportifs p.20
Les rendez-vous de la Cité artiste p.21

La vie à l'EHPAD

Voyages & rencontres p.22

Tranches de vie

État civil p.23
Infos mairie p.23

L'histoire originale du tableau de Lucien Vieillard



À l'automne 2020, ce tableau représentant l'Avenue de Saint-Martory (actuelle avenue des Pyrénées) peint en 1967, a été offert à la commune anonymement.

L'histoire plus précise de ce don vient de nous parvenir. Monsieur Vieillard a retrouvé ce tableau chez un antiquaire en 2017, il l'a racheté, l'a restauré, modifié en ajoutant fleurs et feuilles aux arbres et en a fait don à la commune.

Cette donation est dorénavant attribué à Monsieur Vieillard, qui nous a quitté en 2021.

Son tableau est accroché aux murs de la mairie depuis 2020.



Chères martraises, Chers martrais,

Notre pays fait face ces derniers jours à des phénomènes de violences inacceptables. Ce qui se passe dans nos villes, à l'encontre de nos institutions ne doit pas nous laisser insensible et nous devons agir, par nos paroles et nos actes pour que la sérénité et le dialogue prennent le pas sur l'émotion et la colère. L'ordre républicain doit être rétabli sans creuser la fracture entre les populations, sans stigmatiser les individus et dans le respect de tous.

Nous devons, élus et citoyens, cultiver le bien vivre ensemble dans notre territoire et au-delà.

Dans cette édition de l'été du Bulletin municipal de Martres-Tolosane, nous reviendrons sur les bons moments passés ensemble ce printemps pour tenter de nous faire oublier l'actualité : les rendez-vous de l'Epicentre, la vie de l'EHPAD, les projets de l'école, les programmations culturelles...

Nous avons vécu ensemble une grande Fête de la Trinité, un beau succès auprès des jeunes et des moins jeunes, La Team et l'Association de Saint-Vidian ont su attirer les foules. Quel magnifique week-end ! Merci à tous les bénévoles. D'autres rendez-vous ont été proposés et ont rencontré leur public durant cette période pré estivale. Des moments gourmands, musicaux, artistiques, solidaires... un retour en images sur ces événements est présenté dans ce journal. *Page 21*

Grâce aux bénévoles et aux équipes municipales, l'été sera également animé et rythmé.

Vous trouverez également dans ce journal un zoom sur les activités sportives, leurs moments forts et les résultats de la saison 2022 / 2023 des clubs martrais. *Page 20*

Les événements joyeux ou tristes de ce 1^{er} semestre ne nous font pas oublier les défis auxquels nous sommes confrontés. Le réchauffement climatique et ses retombés sur le climat et l'environnement, les conséquences économiques d'une conjoncture difficile nous obligent à agir vite et bien.

La transition écologique n'est plus une option mais bien une obligation reconnue par tous.

Depuis plusieurs années, nous avons anticipé ces changements nécessaires notamment en remplaçant notre éclairage public par des éclairages LED moins consommateurs d'électricité ou encore en isolant les bureaux de la mairie. N'étant pas protégé par un « bouclier tarifaire », les factures d'énergie (gaz et électricité) des collectivités explosent mettant en grande difficulté tous les budgets communaux.

Les enfants sont en vacances et les associations ont pour la plupart mis leurs activités en pause, c'est le temps du repos, de la famille et des loisirs.

L'été sera animé et réchauffé par de nombreux rendez-vous festifs, culturels et artistiques. Retrouvez joint à ce bulletin la programmation des prochaines semaines.

Je me permets de mettre l'accent sur un événement et de vous donner rendez-vous les 16 & 17 septembre pour le Festival du verbe qui fêtera ses 20 ans à Martres-Tolosane, avec une affiche exceptionnelle. *Page 24*

Je vous souhaite un excellent été 2023.



24 mai • Inauguration de la rue du Pagès

Fidèlement,
Loïc Gojard
Loïc

Les principales délibérations

Séance du 10 mai 2023

- ◆ Travaux du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne : effacement des réseaux rue du stade
- ◆ Travaux groupe scolaire Jean de la Fontaine : demande complémentaire de subvention au Conseil départemental de la Haute-Garonne
- ◆ Candidature au label Village étape
- ◆ Convention Opération de Revitalisation du Territoire

Séance du 15 juin 2023

- ◆ Convention de maîtrise d'ouvrage entre Martres-Tolosane et la Région Occitanie pour la réhabilitation du parvis de la gare
- ◆ Demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne pour des travaux de mise aux normes électriques et des travaux de peinture à la salle des fêtes
- ◆ Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- ◆ Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de prestations de services de reliure de registres d'État civil, de délibérations et d'arrêtés

Séance du 6 juillet 2023

- ◆ Régie restauration scolaire : nouveaux tarifs applicables au 1er septembre 2023
- ◆ Travaux du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne : Mise en lumière de l'espace culturel Angonia, rénovation de 453 points d'éclairage publics par le programme LED++
- ◆ Révision du Plan Local d'Urbanisme : Présentation et débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Retrouvez toutes les délibérations sur www.mairie-martres-tolosane/Conseilmunicipal

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945



Hommage aux fusillés du 10 juin 1944



L'entretien des trottoirs

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que l'Etat, et les collectivités territoriales ne peuvent utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public depuis le 1er janvier 2017.

La réduction de l'utilisation des pesticides est une nécessité au regard de leurs effets sur la santé humaine, et également sur l'environnement, l'eau, la biodiversité et les écosystèmes qui en dépendent.

Engagée avec conviction dans ce programme zéro phyto, la Commune de Martres-Tolosane par la voie de ses agents des services techniques maintient l'entretien de ses espaces verts par le désherbage mécanique.



La municipalité appelle à l'indulgence de ses habitants si quelques mauvaises herbes demeurent dans les parterres fleuris. Plus que ça, elle invite les Martrais à les accompagner dans cette démarche écologique, dans leurs jardins, mais aussi devant chez eux.

Nous remercions les riverains qui assurent l'entretien des trottoirs le long de leurs habitations, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles.

La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques. En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, locataires, riverains de la voie publique, ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public, d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison et de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.

Le compostage partagé

Notre commune est désignée « commune pilote » dans la mise en place des dispositifs de compostage partagé sur le territoire Cœur de Garonne.

Le compostage permet le recyclage et la valorisation des déchets organiques pour produire un engrais naturel : le compost ! Il favorise la biodiversité du jardin, il enrichit la terre et nourrit la vie. Il redonne une structure au sol. Pas besoin de terreau pour le potager...

Deux composteurs publics vont être installés sur la commune : au square Sherb et au jardin du parc (à côté de l'aire de jeux)



Afin d'organiser la mise en place de ces deux composteurs et de superviser leur utilisation, nous cherchons deux référents martrais.

Si cela vous intéresse, contactez nous au 05.61.98.80.02

Gérer vos biens immobiliers

L'administration fiscale procède à un examen des locaux dont l'évaluation est susceptible de ne pas traduire avec exactitude leur situation, leur état ou leur consistance. L'exploitation des photographies de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) par un traitement de reconnaissance d'images, permet à l'administration fiscale d'identifier une piscine ou un abri de jardin qui n'aurait pas fait l'objet d'une évaluation et d'une imposition aux impôts directs locaux.



Les photographies aériennes sont visualisables sur le site internet www.geoportail.gouv.fr/carte, en précisant dans la barre de recherche l'adresse de vos biens.

Nous vous invitons à vous connecter sur le site impots.gouv.fr, espace particulier, afin de procéder à la déclaration de votre piscine ou de votre abri de jardin, en répondant à quelques questions sur le bien. Dans la liste de vos biens, celui pour lequel une déclaration foncière et de taxes d'urbanisme est nécessaire est signalé par une bulle informative « déclaration foncière attendue ». Il suffit de cliquer sur le bouton « Déclarer » pour effectuer une déclaration.

Pourquoi mettre en place une démarche d'adressage ?

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune, qui se voient attribuer une dénomination, et des bâtis qui y sont situés, référencés par un numéro. Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile...), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, collecte de taxes).

Un adressage complet est également indispensable pour les communes concernées par un **plan de déploiement d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'habitant (FTTH)**. Le raccordement final en fibre optique par un fournisseur d'accès internet nécessite en effet, à la différence du réseau cuivre, que les logements et locaux professionnels soient référencés par le Service National de l'Adresse (SNA) par un numéro HEXACLE, clé d'identification d'une adresse délivrée à partir d'un nom de voie et d'un numéro.

En 2021, le diagnostic de l'adressage existant révèle que **30% des adresses de la commune ne sont pas correctement répertoriées**, entraînant des problèmes importants de localisation d'adresses par les secours notamment.

Incohérence dans la numérotation existante, voies en doublon ou voies présentant des noms très proches... La commune de Martres-Tolosane a fait appel à l'expertise du Service National de l'Adresse (SNA) du Groupe La Poste, pour améliorer son adressage.

Le nouvel adressage a été réalisé sur l'ensemble de la commune. 70% environ des adresses ont changé de numéro ou/et de nom de rue, ceci même en centre-ville car des habitations avaient été divisées suite à des ventes ou héritages où le seront dans un avenir proche.

Les nouvelles dénominations :

- l'avenue des Commandos de France devient **l'avenue des Commandos**
- l'impasse Abel Ferré devient **l'impasse Abel**
- le quartier la rivière devient **la rue La Rivière**
- La rue des fossés de la ville devient **la rue des fossés**

Tous les lieux dits sont devenus des rues, chemins ou impasses : impasse de Galian, chemin de Houroune, chemin du Garie, rue du Port...

Le **chemin du Baresté** incorpore les adresses anciennes : Campignas d'en Haut, d'en Bas, lieu dit Campignas.

Le **chemin du barrage** a été créé pour permettre aux secours de trouver 2-3 habitations isolées sans adresse officielle sur un chemin perpendiculaire le long du canal avenue de Mauran.

La **route de Terrebase** permet de localiser les habitations situées lieu dit Le Perget.

L'impasse des pommiers permet la localisation des habitations situées de l'autre côté du canal de Saint-Martory en limite de Bousens.

La petite rue de l'Eglise devient **la rue Louise Thèbe** en hommage à cette personne reconnue « Juste parmi les Nations ».

Le chemin de Labessan devient le **chemin des Bourgaux** et évite toute confusion avec l'avenue Labessan.

Le **lotissement de l'Ibis** désigne le lotissement situé au début du chemin de Ferré.

La rue du four faïencier devient **la rue du vieux four** en raison de confusions possibles avec la rue de la faïencerie.

Les habitations du lotissement la Peyrasse sont localisées **rue de la Peyrasse** car leurs entrées sont situées à l'intérieur de l'ancien lotissement.

Les maisons donnant avenue de la gare ou rue de la faïencerie se sont vues donner une nouvelle adresse, pour le lotissement les Peupliers les adresses sont affectées chemin de ronde ou rue du Matet selon la position de l'accès.

La commune comprend 91 voies : 8 avenues , 28 chemins, 5 places, 10 routes, 8 impasses , 2 boulevards, 2 lotissements, 28 rues.

Vos démarches

Le changement d'adresse vous impose un certains nombres de démarches administratives, pour lesquelles nous pouvons vous aider.

Les démarches en ligne :

Kelly MARSAND, conseillère numérique de la Communauté de communes Cœur de Garonne, est présente à Martres-Tolosane chaque lundi après-midi, elle reçoit sur rendez-vous tous les administrés qui souhaitent être accompagnés dans leur démarche en ligne.

Vous pouvez la contacter au 06.82.10.14.48

N'oubliez pas !

- de déclarer le changement d'adresse pour l'ensemble des résidents de votre foyer, pour la mise à jour des listes électorales ou des cartes grises par exemple,
- de déclarer le changement d'adresse aux établissements tels que les assurances, banques, établissements scolaires et de garde d'enfants, abonnements téléphoniques ou à des revues... la régie Elevance et le Syndicat des Eaux de la Barousse...

Nous vous conseillons d'indiquer d'ores et déjà sur vos boîtes à lettres votre nouvelle adresse, même de façon provisoire (papier, scotch, feutre...).

Les plaques de numérotation

Les plaques de numérotation peuvent être échangées entre administrés.

Plusieurs d'entre vous ont déjà porté à l'accueil de la mairie leur plaque descellée afin de la transmettre et d'en permettre un nouvel usage.

Vous pouvez récupérer d'anciennes plaques déposées en mairie.

Des plaques de numérotation ont été commandées pour que chaque nouvelle adresse soit mise à jour.



Les données GPS

Certains opérateurs GPS disposent d'accords commerciaux avec l'IGN pour la mise à jour de leurs bases de données adresses, mais ces accords ne permettent une mise à jour que une à deux fois par an généralement.

Chaque erreur répertoriée a fait l'objet d'une remontée d'information auprès des services de la Poste.

La mise à jour sur les sites et fournisseurs de GPS sont en cours.





REZO POUCE arrive à Martres !

Le Pays Sud Toulousain expérimente Rézo Pouce, une solution de covoiturage solidaire avec 38 autres communes du territoire.

Nous avons installé 2 arrêts sur le Pouce pour vous permettre de covoiturer en toute sérénité : avenue des Pyrénées et parking de la gare.

Rézo Pouce, c'est un dispositif qui permet à un passager et à un conducteur de se rencontrer de façon spontanée en « mode stop » grâce au réseau d'arrêts matérialisés par des panneaux verts « Arrêts sur le pouce » ou de manière organisée par le biais d'une application Rézo Covoit'. Vous pouvez programmer des trajets réguliers, ou bien activer l'application au moment de votre départ avec l'option « Partir maintenant » et visualiser les covoitureurs disponibles sur votre itinéraire.

Vous pouvez également vous rendre à des manifestations en utilisant l'application Rézo Covoit' ou créer vous-même des événements pour partager cette solution de covoiturage.



L'inscription à REZO POUCE est simple et gratuite. Déjà plus de 300 personnes sont inscrites sur le territoire, vous aussi, rejoignez le mouvement. Essayez ce nouveau service de mobilité de proximité en toute confiance ! Vous pouvez notamment lire le QR code associé ou vous rendre sur www.rezopouce.fr.



Eeance vous informe

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'ÉNERGIE



Le Chèque Energie 2023 est arrivé !

Ce dispositif mis en place par l'État peut vous permettre, entre autres, de payer vos factures d'électricité **Eeance**

➤ **DEPUIS LE 15 mai 2023** : Début des envois sans aucune démarche à effectuer pour les bénéficiaires.

➤ Montant du chèque : entre **48 € et 277 €**

Ce chèque est soumis à des conditions de ressources et le montant est calculé en fonction du revenu fiscal de référence et selon la composition du foyer. (RFR inférieur à 11 000 € en 2021). Plus d'infos sur www.chequeenergie.gouv.fr

COMMENT UTILISER SON CHÈQUE ÉNERGIE ?

1 **Enregistrement du Chèque Energie** : Remise du chèque à la Régie (accueil physique, envoi postal, dépôt boîte aux lettres)

2 **Règlement de la facture** : Le montant du Chèque Energie doit être déduit du montant total de la facture lors du règlement. N'hésitez pas à contacter le Service de Gestion Comptable de Carbonne pour toute précision.

Pour rappel, le règlement des factures Eeance doit être adressé centre de traitement de Créteil à l'aide de l'enveloppe TIP, ou à défaut, au SGC de CARBONNE

12 Place Jules Ferry - 31390 Carbonne (Trésor Public).

Aucun règlement ne doit être remis à la Régie, ni à la Mairie de Martres.

PENSEZ À EFFECTUER LA MISE A JOUR DE VOTRE ADRESSE POSTALE

Suite à des évolutions administratives de la commune concernant les adresses postales, il convient de signaler tout changement de désignation ou de numérotation de votre adresse auprès des services de la Régie.

Les usagers concernés (**propriétaires ou locataires**) sont donc invités à se manifester auprès de la Régie pour effectuer ces modifications en fournissant le **certificat d'adresse délivré par la Mairie de Martres** :

✉ @ Par mail : contact@eeance.fr

✉ ⓘ Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 à l'accueil de la Régie

✉ ✉ Par Courrier Postal

Eeance - 15 Chemin de Malaret - 31220 Cazères

LE DEPLOIEMENT LINKY SE POURSUIT

Les agents de la Régie continuent d'effectuer la mise en place des compteurs communicants sur la commune.

Les usagers concernés sont avertis par un courrier d'information remis 15 jours avant l'intervention.

La Fibre optique à Martres-Tolosane !

Vous souhaitez disposer de débits quasi illimités en zone urbaine comme en zone rurale ?

Il est temps de souscrire un abonnement à la fibre optique !

En 3 étapes 

La fibre, c'est quoi ?

La **fibre optique** est un fil en verre enrobé par une gaine plastique, transmettant des données grâce à la conduction de la lumière.

Ses usages au quotidien : multiconnexions simultanées, télétravail facilité, téléchargements instantanés, transferts de documents lourds, accessibilité à la télémédecine, télévision HD

Comment être raccordé à la fibre ?

Etape 1 : Vérifiez votre éligibilité
La fibre est déployée par Zone Technique et non à l'échelle d'une commune. Pour savoir si votre domicile est éligible à la fibre optique, tapez votre adresse sur hautegaronnenumerique.fr. Lors de l'ouverture commerciale d'une zone technique, tous les logements ne sont pas immédiatement éligibles à un abonnement. Le déploiement se poursuit en parallèle à la commercialisation.

Etape 2 : Préparer le raccordement
Votre contrat d'abonnement signé, le fournisseur d'accès doit vous raccorder sous 8 semaines.
La fibre optique utilisera le même chemin que le réseau téléphonique existant :
- Si votre câble téléphonique arrive en souterrain, vérifier qu'il y a de la place dans le fourreau.
- Si votre câble téléphonique arrive en aérien, élaguer la végétation qui pourrait compliquer l'installation.
ATTENTION, si le chemin télécom existant est indisponible, inexploitable ou inexistant, la remise en état du passage
Vous êtes locataire ? Effectuer une demande auprès de votre bailleur et vérifier que votre gestionnaire a bien signé la convention immeuble

Etape 3 : Souscrire un abonnement
Rendez-vous directement sur le site du fournisseur (opérateur) pour souscrire l'abonnement. Il sera votre interlocuteur et raccordera votre logement au réseau de Fibre Optique depuis le Branchement Optique situé dans la rue jusqu'à l'intérieur du logement.
La liste des fournisseurs est consultable sur Fibre31.fr.

L'INSTALLATION EST GRATUITE ET FINANCÉE PAR HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE



Réseau public, fibre pour tous !

Haute-Garonne Numérique

Syndicat mixte créé en 2016 par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et 17 intercommunalités, il a pour objectif de **déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit** dans notre département.

Il a confié à **Fibre 31** (société créée par Altitude Infrastructure) la délégation du service public pour assurer la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance du réseau optique sur une durée de 25 ans et organiser sa commercialisation.

Le saviez-vous ?
24 secondes c'est le temps qu'il faut pour envoyer 200 photos avec la fibre optique, contre 4 à 40 minutes avec l'ADSL !

LIENS UTILES

Un guide de l'abonné est disponible sur hautegaronnenumerique.fr la carte de déploiement et le test d'éligibilité sont sur hautegaronnenumerique.fr & fibre31.fr

JE SUIS LIBRE DU CHOIX DE MON FOURNISSEUR D'ACCÈS À INTERNET

www.hautegaronnenumerique.fr

[@hautegaronnenumerique](#)

[@hgnumerique](#)

[@hautegaronnenumerique](#)

[@hautegaronnenumerique](#)

[@hautegaronnenumerique](#)

FIBRE 31

HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE

Agir avec vous !

Message SNCF Réseau



ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION AUX ABORDS DES VOIES FERRÉES

ENTRE PORTET SUR GARONNE ET BOUSSENS
DU 17/07/23 AU 04/08/23

Afin de maintenir un réseau fiable et d'assurer la sécurité des voyageurs et des riverains, SNCF Réseau réalise des travaux d'entretien de la végétation aux abords des voies ferrées entre Portet-sur-Garonne et Bouspens.

Les opérations se déroulent les nuits du lundi soir au vendredi matin de 21h à 6h afin de permettre la circulation des trains en journée.

Nos équipes utilisent des débroussailleuses mécaniques qui opèrent depuis la voie ferrée. Ces engins engendrent une augmentation de la sonorité ambiante à proximité. Le chantier étant mobile, les nuisances s'estomperont une fois les opérations terminées dans votre secteur. Nos équipes sont sensibilisées pour limiter les nuisances au maximum.

Un document d'information sur cette opération est distribué progressivement dans les boîtes aux lettres des riverains de la voie ferrée.

Conscient de la gêne occasionnée, SNCF Réseau vous remercie de votre compréhension en cette période de travaux. Vous pouvez nous contacter pour toute question ou remarque : occitanie@reseau.sncf.fr

Au revoir à notre pizzaiolo du marché !

Le 7 juin, Didier est venu pour la dernière fois sur le marché de Martres. Pendant de nombreuses années, il nous a régales de ses délicieuses pizzas.

Désormais une nouvelle vie s'offre à lui, celle de retraité. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Ses collègues lui ont fait honneur lors d'un repas partagé à la fin de cette matinée où tous les habitués martrais ont voulu déguster une dernière pizza de sa création.

Désormais, Colette, **Delir'za** sera présente à Martres-Tolosane tous les mardis sur le marché de plein vent pour continuer la tradition "pizzas du mardi".



Voilà l'Été ! Et la boutique **Droles d'Oies'O** continue d'évoluer !
Nathalie est heureuse de vous proposer à partir de ce mois de juillet :

- la location de jeux de société pour toute la famille,
- des ateliers créatifs pour les enfants et les adultes,
- une mise à l'honneur des artisans créateurs locaux grâce à l'exposition et à la vente de leurs créations (bijoux, upcycling, cosmétiques naturelles, maroquinerie, textiles, accessoires...).

Vous trouverez toujours de belles idées cadeaux afin de se faire plaisir ou d'offrir, pour toute la famille et tous les budgets, grâce notamment aux cadeaux de naissance, aux jouets, aux loisirs créatifs et aux jeux de sociétés.

N'hésitez pas à lui rendre visite pour plus d'informations ou de suivre l'actualité de la boutique sur les réseaux sociaux (Facebook ou Instagram).

48 boulevard du Nord - boutique@drolesdoieso.fr - 07.87.97.39.83



Nouveau salon de coiffure

VOGUE HAIR ART'ISTE

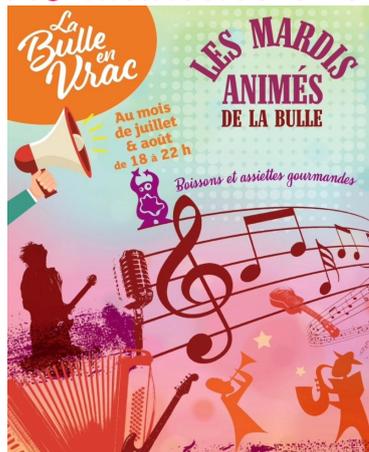
Alexandre CATTANÉO vous accueille du mardi au samedi de 10h à 19h

29 Bd de la Magdeleine
06.81.70.99.97

Salon avec & sans rendez-vous



Nos commerçants animent l'été



La biscuiterie Vital Ainé

Une production d'excellence aux portes du Comminges

À Martres-Tolosane, nous avons la chance d'avoir des femmes et des hommes dotés de savoir-faire uniques et exceptionnels. C'est au cœur du pays commingeois et au pied des Pyrénées, que la pâtisserie **Vital Ainé** marque en 1836 le début d'une longue histoire de famille. Après 187 ans d'expérience, la biscuiterie Vital Ainé vient d'obtenir **le label EPV « Entreprise du Patrimoine Vivant »** pour une durée de 5 ans.

Créé en 2005 le label EPV est un label d'État qui s'adresse à toutes les entreprises qui détiennent un savoir-faire d'excellence alliant tradition et innovation.

Les métiers concernés plus directement par ce label sont :

- les métiers liés à l'art et à la culture, en raison de leurs méthodes de travail avancées, de la rareté de leurs équipements et de leur portée culturelle,
- ceux de la gastronomie, afin de reconnaître les tables de prestige, les terroirs et les spécialités, liés à l'industrie quand celle-ci développe des technologies de pointe, de la propriété intellectuelle à très haute valeur ajoutée tout en sauvegardant des fabrications traditionnelles.



La biscuiterie a mis en avant les éléments suivants lors de sa candidature :

- le choix de matières premières de très haute qualité qui relève d'un savoir-faire rare de M. Bertrand Vital, représentant la 7^{ème} génération de dirigeants de l'entreprise
- la spécificité du processus de production avec l'utilisation d'œufs frais (et donc le fonctionnement d'une casserole d'œufs semi manuelle), des fours de plus de cinquante ans qui nécessitent une mise au point très fine et ajustée des températures de cuisson réalisée manuellement par des ouvrières ayant plus de 20 ans d'expérience, des conditions de transfert ou de découpe de pâtes respectueuses de la matière (qui n'existent pas dans des biscuiteries industrielles),
- la transmission des savoir-faire assuré par l'apprentissage,
- un marketing dynamique avec un magasin de vente sur place très attractif et un packaging très identifiable pour les épiceries fines des grandes et moyennes surfaces.

La biscuiterie Vital Ainé détient un haut degré d'excellence permettant de rejoindre le réseau EPV de près de 1 400 entreprises distinguées pour leur savoir-faire.

Cette belle reconnaissance permettra à l'entreprise de bénéficier d'avantages fiscaux et de solliciter l'aide financière de l'État pour ses initiatives en matière d'innovation et de développement.



Le conseil municipal félicite **M. Bertrand Vital** ainsi que toute l'équipe de la biscuiterie Vital Ainé pour l'obtention de cette belle reconnaissance du travail accompli. Nous leur souhaitons encore beaucoup de succès !



La faïence à Pézenas

Comme nous l'avons précisé dans notre édition précédente, le savoir-faire martrais a été mis à l'honneur lors de l'exposition « De geste, de terre et de feu... » à la Maison des Métiers d'Art de Pézenas du 1^{er} avril au 27 mai.

Plus de 5000 visiteurs ont eu le privilège d'apprécier Martres-Tolosane au travers de cette exposition au cours de laquelle ils ont pu découvrir des pièces et outils anciens issus de la collection de la faïencerie du Matet mais aussi des œuvres contemporaines des ateliers de faïencerie actuels.



Vernissage exposition « De geste, de terre et de feu »

Nous pouvons dès maintenant vous annoncer qu'une 3^{ème} édition est prévue au printemps 2024 dans le cadre du partenariat mis en place entre nos deux villes avec pour thèmes « Les oiseaux »... tout un programme !

Tous les artistes et artisans d'art martrais ont d'ores et déjà été informés de cette initiative qu'ils ont majoritairement approuvée.

Vous serez informés dans les prochaines éditions de la forme de cet événement.

Nous préparons également le **Salon des Arts et du Feu qui se tiendra les 27, 28 et 29 octobre 2023**. Cette 22^{ème} édition promet d'être riche en rencontres. La Porcelaine Royale de Meissen dans la Saxe nous fait le privilège d'être Invité d'honneur.

A l'occasion de cet événement, comme l'an passé, des artistes piscénois vous présenteront leurs créations.

Les archives départementales à l'écoute de la faïence

La travail engagé continue afin de recueillir et de conserver les connaissances et les souvenirs liés à la faïence de Martres.

Les Archives départementales sont un service du Conseil départemental. **Leur mission est de conserver la mémoire collective pour l'offrir à tous**. Cette mission se décline en cinq actions : le contrôle, la collecte, le classement, la conservation et la communication des archives.

Nous souhaitons en effet que la tradition faïencière martraise ne se perde pas. C'est ainsi que nous avons réuni d'anciens documents (photos, documents administratifs, revues, catalogues, etc.) que les Archives Départementales numériseront et que nous pourrions retrouver en consultation sur leur site.

Nous avons également reçu des personnes qui ont travaillé dans les faïenceries martraises et qui ont accepté de livrer leurs témoignages filmés ou vocaux. Ces témoignages sont précieux, ils relatent l'Histoire martraise. Grâce à eux, grâce à ce travail, les chercheurs, les historiens, les étudiants ou simplement des personnes désireuses de savoir pourront consulter toutes ces données.



Les futures générations continueront à connaître ce savoir-faire.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à ce travail.



Martres-Tolosane labélisée Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France®

Avec le passage de la Via Garona GR®861, reliant Toulouse à Saint-Bertrand de Comminges, Martres-Tolosane a candidaté au label Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France®.

L'objectif est de valoriser la Cité artiste par l'intermédiaire de la Via Garona, variante des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Itinéraire très fréquenté, il représente un intérêt pour le village.

Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France® est une marque de garantie déposée à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) qui labellise des communes volontaires, engagées dans une démarche globale d'amélioration de l'offre d'accueil, des services proposés, de développement d'une offre culturelle accessible à toutes et tous, de la valorisation du patrimoine et des ressources locales, et de structuration de l'itinérance sur le territoire.

Accompagné par l'Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Garonne, le label a pour objectifs de :

- structurer les itinéraires en améliorant l'offre d'accueil, de services, d'aménagement et d'accueil bénéfique également pour la population locale ;
- inciter les randonneurs, cheminants, pèlerins et visiteurs à s'arrêter dans les communes labellisées et les guider dans la préparation de leur itinérance ;
- promouvoir les initiatives communales de protection, de valorisation et d'accessibilité du patrimoine ;
- sensibiliser et former les acteurs locaux, élus et agents municipaux sur les chemins de Compostelle ;
- créer un réseau de communes volontaires favorisant l'échanges et le partage d'expériences.

Cette labellisation bénéficie à la fois aux randonneurs, cheminants et pèlerins en fournissant une garantie sur la qualité de l'accueil et à la population locale en favorisant l'économie touristique et le maintien ou la fixation de services.

24 communes sont labellisées sur le territoire national.

Martres-Tolosane tout récemment labellisé fait partie de la seconde promotion du label Communes Haltes 2023-2025.

Les atouts de Martres-Tolosane mis en avant par le label :

- sa situation aux portes du Comminges, à une quarantaine de minutes de l'agglomération toulousaine, Martres-Tolosane reste avant tout un village qui a connu un essor et une renommée grâce au travail de la terre par les faïenciers;
- son projet de diversification de l'offre et la valorisation de l'intermodalité, en créant notamment sur sa fiche de route une fiche randonnée sur le tronçon du Via Garona de gare en gare en partenariat avec le réseau de transport LIO;
- son souhait de développer la labellisation Accueil Vélo;
- son histoire et le patrimoine lié à Saint-Vidian;
- son objectif de réhabiliter une ancienne auberge qui proposera un restaurant semi-gastronomique, un hôtel, et une boutique de produits locaux.

Nous vous tiendrons bien entendu informés
des projets et actions mis en place
dans le cadre de ce label.



Après le succès des Pétillantes de Véronique Clanet présentes à l'exposition « **Les mots pour le dire** » au printemps en ouverture de cette saison, nous accueillons une exposition d'un univers très différent, collaboration de deux artistes : Priscille Deborah, peintre et Jean Pierre Batret, sculpteur.

Sacré Profane

Priscille DEBORAH
&
Jean Pierre BATRET



Les Pétillantes sur le départ...



Priscille Deborah et Jean-Pierre Batret,
qui est le Sacré, qui est le Profane ?

Deux artistes à découvrir tous les jours
▶ jusqu'au 17 septembre
▶ de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
▶ au Grand Presbytère, place Henri Dulion
Renseignements : 05.61.87.64.93



Vernissage de l'exposition - Dimanche 25 juin

Nouveautés cet été !

Séances d'aquarelle

avec deux artistes professeurs



L'aquarelle

Séances d'aquarelle dans le jardin du Grand Presbytère

Avec Josiane Motreff

Réalisation d'une couronne florale

Les mercredis de 10h à 12h30 ENFANT avec PARENT : 30€

Les jeudis de 9h30 à 12h30 ADULTE/ADO : 20 €

Avec Salvador Cavalle

Les mardis de 15h à 18h ADULTE/ADO : 15€

Cours en Juillet et Aout 2023

Hey Hey !!

C'est pour bientôt la nouvelle salle !!

Mais entre-temps la programmation "Hors les Murs" remplit la ville de Martres-Tolosane de belles aventures.

Avez-vous remarqué que nous avons une Newsletter ?

Abonnez-vous pour les infos culturelles toute fraîches en scannant le QR code ici



Flashback

Danse à l'école

La classe des CE1/CE2 de Madame Jany de l'école primaire Jean de la Fontaine, a fait la restitution de l'atelier danse. Les élèves ont présenté aux familles leur création chorégraphique, un travail collectif qui a été accompagné et guidé par **Jade Pelaprat**, danseuse professionnelle de la Cie Samuel Mathieu.

L'année prochaine deux classes de l'école primaire de Martres bénéficieront de ce dispositif, co-financé en partie par l'Espace Culturel Angonia, la Mairie de Martres et l'Éducation Nationale.

+infos : <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/0domaines/danse-arts-du-cirque>



Artistes en résidence du 15 au 28 mai
Création théâtrale

Festival Le Monde d'après

LES CHEMINS#3

Le Monde d'après, Chantier artistique et citoyen Du 10 au 15 juillet 2023 à Martres-Tolosane

Face à l'état du Monde, nous sommes inquièt.es et souvent nous nous sentons impuissant.es.

Mais si le monde d'après n'était pas si bouché ? Et si ce qui comptait, ce n'était pas d'y arriver mais d'essayer ? Et si on imaginait une grande fête, en invitant des artistes, des chercheurs, des citoyens à se réunir pour tenter quelque chose ? Un temps et un espace pour se poser, se rencontrer et échanger sur nos espoirs communs.

Les artistes invités à participer à cet évènement cheminent dans la complexité du monde, ils l'observent, ils l'interrogent et nous invitent à remettre nos imaginaires en mouvement, à écrire de nouveaux récits.

Parce que le monde d'après, c'est celui que nous imaginerons ensemble...



Alors rejoignez-nous !

Opération livre surprise !!!

Qu'est-ce que c'est ? Vous faire découvrir d'autres auteurs et des genres littéraires différents.

Le principe est simple, osez emprunter un livre complètement emballé comme un cadeau pour les vacances !!! Parmi une sélection de livres bien emballés, avec le symbole du point d'interrogation dessus, vous choisissez un paquet dont le seul indice est le numéro de code-barre. A l'enregistrement le numéro sera vérifié pour savoir si vous l'avez déjà lu ou non.

Puis à vous d'ouvrir le paquet chez vous et de découvrir le livre surprise...

Bonne lecture !!!



Quelques nouveautés

Adulte

« **Pagny par Florent** » de Florent Pagny et Emmanuelle Cosso : Biographie d'un chanteur mondialement connu, Florent Pagny est né en 1961 en Bourgogne. Il a vendu quinze millions de disques. Comment ? Son succès doit autant à son talent de chanteur qu'à la manière extraordinaire dont il s'est réinventé, vie après vie. Pagny est donc enfin raconté par Florent, qui n'oublie rien de son passé d'enfant hyperactif, de ses rêves de gosse, des claques et des larmes, des très hauts et des très bas, des amours et amitiés passionnelles...

**PAGNY
PAR
FLORENT**



fayard

« **La pierre de l'orgueil** » de Philippe Jové : Jeudi 9 février 1899, collectionneur, ethnographe et voyageur, Georges Labit, Toulousain intrépide, est foudroyé dans la force de l'âge. Très vite, les rumeurs les plus invraisemblables circulent sur les obscures circonstances du drame. Curieusement, son père, Antoine Labit, une des plus grandes fortunes de la Ville rose, s'oppose à toute enquête de police et détruit de nombreux documents dans les archives de son fils. Quels secrets cherche-t-il à préserver ? Lundi 22 janvier 1900, à la faveur d'un inventaire dans la réserve du Muséum de Toulouse, Frédéric Lacome, étudiant en paléoethnologie, découvre une mystérieuse relique qui va l'entraîner dans le sillage de l'énigme Labit.

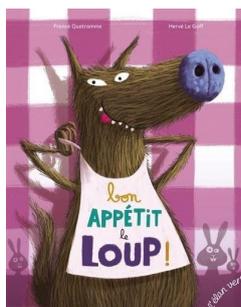
Jeunesse

« **Dracula** » de Bram Stoker (les grands classiques de la littérature en version manga). Un sombre personnage, le comte Dracula, réside dans un terrifiant château perdu en Transylvanie. Il projette de s'installer à Londres, terre pleine de nouvelles opportunités et de victimes potentielles qui lui permettront de maintenir son effroyable règne et son immortalité.

« **Les films et le cinéma** » (mes p'tites



questions) de Pierre Oertel et Anton Hallmann. Des documentaires qui abordent les questions telles que les enfants se les posent. Un support précieux pour discuter avec eux et répondre à leurs interrogations sur le monde.



« **Bon appétit le loup !** »

de France Quatromme et Hervé Le Goff
C'est un loup qui a une grosse faim, une faim de loup. Ce qu'il aime manger par-dessus tout, ce sont les petits lapins. Mais Dame Lapin est prête à tout pour sauver ses petits choux. Jusqu'à révéler la recette de son fameux sirop de violette. Bon appétit le loup !

La médiathèque municipale de Martres-Tolosane sera fermée durant la période estivale :
le samedi 15 juillet 2023 et du mardi 25 juillet au 5 août 2023 inclus. Bel été et belles lectures à tous !

La recette de notre chef**Tarte courgettes et roquefort**

Préparation : 30 minutes

Cuisson : 30 minutes

Pour 6 personnes

Ingrédients :

- 1 rouleau de pâte brisée
- 100 gr de roquefort
- 100 gr d'emmental
- 3 courgettes
- 1 poire
- 20cl de crème liquide
- 3 œufs
- Persil
- Huile d'olive
- Sel & poivre

**Préparation :**

- Préchauffer le four à 200°C.
- Étaler la pâte brisée dans un moule à tarte et piquer le fond avec la fourchette.
- Laver les courgettes et les couper en rondelles bien fines.
- Faire chauffer l'huile d'olive dans une poêle et ajouter les courgettes, le persil ciselé, le sel et le poivre.
- > Faire revenir à feu moyen pendant 8 à 10 minutes en remuant souvent.
- Casser les œufs dans un saladier, ajouter la crème, l'emmental râpé, le roquefort, le sel et le poivre. Fouetter.
- Verser le mélange dans le fond de la tarte. Disposer les rondelles de courgettes par-dessus.
- Peler la poire et avec un économe disposer de fines tranches de fruits sur la tarte.
- Enfourner à 200°C durant 30 minutes environ.

Le conseil de notre coach sportif**Sport et Santé Mentale**

De la diminution des niveaux de stress et d'anxiété à un sommeil de meilleure qualité, les dernières recherches scientifiques indiquent que **l'activité physique peut améliorer le bien-être psychologique.**

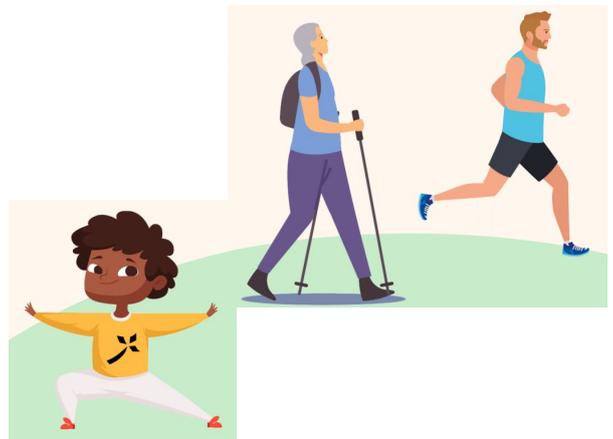
Pratiquer un sport de façon régulière aide à maintenir une activité cardiaque saine et à diminuer le risque d'apparition de maladies graves comme le diabète de type 2 et un AVC.

Mais il est de plus en plus démontré que l'activité physique peut également avoir des effets positifs sur notre bien-être mental, certains pays prescrivant d'ailleurs l'exercice physique comme traitement de première intention contre les troubles mentaux.

Quels sont ces bienfaits ?

Il est prouvé que l'exercice physique peut vous aider à :

- 👉 Mieux gérer le stress
- 👉 Avoir un sommeil plus réparateur
- 👉 Améliorer naturellement votre humeur
- 👉 Stimuler la confiance en soi

**L'exercice physique peut aider à apaiser l'anxiété**

Une vaste étude menée auprès de quelque 200 000 skieurs sur une durée de 21 ans a démontré que l'exercice physique régulier réduit le risque de développer une anxiété de près de 60 %.

Il n'est pas nécessaire d'accumuler les heures d'exercice physique pour en tirer des bénéfices : 10 minutes de course à pied peuvent suffire à vous remonter le moral. Marcher régulièrement tout au long de la journée au lieu de rester assis pendant plusieurs heures consécutives peut prévenir l'apparition de symptômes dépressifs.

Alors Pensez-y vite et "Sportez" vous bien !

Du côté des maternelles

La semaine du retour des vacances de Pâques a été riche en événements pour les petits de l'école. Ainsi, pour cette dernière période scolaire, les semis de fleurs et légumes préparés par les enfants ont été mis en vente dans le hall de l'école au profit de la coopérative scolaire.



Le jeudi 11 mai toute l'école est partie visiter **la Ferme du Paradis à Rieumes**. La participation des parents a été très importante. En effet, ils étaient nombreux pour accompagner les élèves qui ont pu bien profiter de l'ensemble des activités : châteaux gonflables, poneys, présence d'animaux en semi-liberté (chèvres, perroquets ...), petit train, carrousel, etc. ...

Le jour suivant, l'auteure d'albums pour la jeunesse, Madame Pym, a été reçue à l'école pour une lecture de Milo et le Loup et pour la présentation de l'affiche faite par la classe de Mme Moyne. Les Petites Sections se sont délectées une nouvelle fois de l'histoire et ont pu constater au final que sous le tas de feuilles ce n'était pas un loup qui s'y trouvait mais un zèbre !



La rentrée 2023...

Le jeudi 29 juin les parents des futurs élèves de Petites Sections ont été accueillis par la Directrice au sein de la maternelle afin de répondre aux questions des familles et de visiter les lieux en vue de la préparation de la rentrée.

2 temps forts pour les élèves en ce mois de juin !

Vendredi 3 juin, c'était la **FÊTE DU JARDIN**.



Pour la 3^{ème} année consécutive, le jardin pédagogique était en fête. Toutes les classes de l'école primaire, soit environ 200 élèves, accompagnés de leurs enseignants, ont participé à des ateliers relatifs au jardin et à ses produits naturels.



Cette année en plus de l'atelier scientifique sur les insectes du potager, un atelier cuisine, animé par Juliette Helson de l'association « **l'école comestible** ».

Au programme reconnaissance des légumes de saison, nettoyage, épluchage, découpage, constitution d'une salade de saison et.....**DÉGUSTATION** !!! Merci aux parents qui ont pu se libérer pour venir voir leurs enfants à l'action.

Vendredi 16 juin, l'Association des Parents d'Élèves « *Les petits Martres* » organisaient la **KERMESSE** pour les enfants de l'école et leurs familles.



Chorale, goûter, jeux en bois et jeux gonflables pour les enfants ; repas et karaoké pour tous... tout au long de la soirée.

Du côté des primaires

Classe découverte en Espagne

Dans le cadre du projet d'apprentissage de l'Espagnol à l'école, cette année les quatre classes de CM1-CM2 sont parties en classe découverte en Espagne pendant 4 jours.

Deux classes sont allées dans le Pays Basque, à Pampelune et deux autres classes sont parties en Aragon dans le village médiéval d'Alquezar.

Ces classes découvertes sont des moments clés pour les élèves car c'est tout d'abord l'aboutissement d'un long travail de préparation en classe. C'est aussi un moment de vie en collectivité très enrichissant pour les élèves car il faut apprendre à vivre ensemble « 24 heures sur 24 » et aussi à vivre loin de ses parents.

Ce voyage a été un moment inoubliable pour les élèves, ils ont vu des paysages magnifiques (désert de Bardenias, canyon du rio Véro...) mais aussi des villes médiévales, des musées et ils ont découvert en direct la culture espagnole.

Encore merci à tous les partenaires qui nous ont aidé à financer ce voyage pour 80 élèves de l'école.



Pratique de l'Espagnol à l'école

Lundi 19 juin a eu lieu la journée hispanophone à l'école. Ce jour là, les élèves de toutes les classes ont été mélangés (de la grande section au CM2) afin de participer à des ateliers. En parlant espagnol, ils ont fait de la cuisine, du sport, de la musique et de la géographie.



Cette journée est un grand succès auprès des élèves qui peuvent s'habiller aux couleurs de l'Espagne. Elle s'inscrit dans un projet commencé il y a maintenant trois ans. Les élèves apprennent l'Espagnol de manière intensive : en plus de l'enseignement de l'Espagnol une fois par semaine, ils ont aussi des cours de sport ou d'arts plastiques en Espagnol.

Concert à l'église de Martres



Vendredi 23 juin, la chorale des CM1-CM2 a participé à un concert de musique classique à l'église de Martres-Tolosane, dans le cadre du Festival International de Musique en Occitanie organisé par **Angonia**.

Lors de ce concert, ils ont accompagné trois musiciens professionnels, un pianiste, une violoniste et une violoncelliste. Ils ont chanté l'hymne à la joie sur un arrangement de Barton Bullock avec qui ils ont fait plusieurs répétitions pour préparer ce « grand » concert.

M. Corrège a dirigé la chorale et bravo aux élèves présents qui ont chanté « *comme des professionnels !* ».

Les activités sportives sont nombreuses à Martres-Tolosane, portées par plus de 20 associations et de valeureux bénévoles. Du sport collectif, du sport individuel, du loisir ou de la compétition il y en a pour tous les goûts et tous les âges... et de nouvelles activités à découvrir pour la saison prochaine.

Voici un zoom, non exhaustif, sur les évènements sportifs marquants de la saison 2022 / 2023.



Traditionnel tournoi par équipe du **Torii Judo Club** le 1er mai 2023 au gymnase municipal. Moment important pour le club parmi tant d'autres ; le club participe aux plus grandes compétitions régionales et nationales avec toujours de beaux résultats individuels et par équipe.



Initiation ludique au trail pour les enfants de **l'ASPTT Cœur de Garonne**. Une activité parmi tant d'autres proposées par l'association aux adultes également.



Très bonne saison pour les jeunes de l'école de la **Pétanque martraise** qui pour leur première année, sont champions de Haute-Garonne en doublette, vice-champions en triplette et vice-champions en championnat des clubs.

Les séniors sont en 1/4 de finale dans la coupe de Haute-Garonne.



Tournoi de football du **Mabroc**, les 6 & 7 mai 2023, Plus de 500 enfants ont foulé la pelouse du stade municipal.



Belle saison pour le **Tennis Club de Martres**, avec une 2ème place de poule en championnat de Nationale 3.



L'Association Squash Martraise n'a que trois ans d'existence et progresse chaque année. Elle compte une cinquantaine de joueurs, une quinzaine de joueurs de compétition et trente-cinq joueurs loisir. Deux boucliers pour deux premières places en 2023 !



L'Ibis Futsal Martrais se maintient au niveau Régional 2. L'équipe de futsal propose pour la saison 2023 / 2024, une équipe sénior et une équipe U18 (nés entre 2005 et 2009).



L'Association cycliste Fousserétoise a choisi Martres-Tolosane pour organiser deux courses de jeunes : Le Grand Prix de Martres-Tolosane, et le Trophée régional du Jeune cycliste, le dimanche 25 juin 2023. Plus de 110 participants venus des 4 coins de la Région, âgés de 6 à 15 ans, courraient leurs dernières épreuves de la saison. Un beau moment de sport et de convivialité !

Retrouvez l'ensemble des activités proposées sur notre site : mairie-martres-tolosane.fr

Venez à la rencontre des associations martraises lors du forum : samedi 2 septembre 2023 de 15h à 18h



30 avril • Foire de printemps organisée par La Team et l'APE *Les petits martrais*



17 mai • Vernissage de l'exposition « *Les poupées d'Alice* » à l'Office de tourisme

2 juin • Soirée festive pour la Trinité 2023 organisée par La Team



cc Nardouprod



17 juin • La Tablee commingeoise



4 juin • Reconstitution historique et religieuse de la Bataille de Saint-Vidian



30 juin • Portes ouvertes et convivialité à l'atelier Salvador Caballe



24 juin • Fête de l'Association Entraide Soutien Autisme 31 à Saint-Vidian



Les Rdv de l'Épicentre



24 juin • Martres fête l'été



2 juin 2023 - Promenade à Anglet
& dégustation en bord de mer



Mardi 6 Juin

Autoproclamée journée des générations, les enfants de l'école du village ont été accueillis pour une journée pédagogique sur l'écologie et le recyclage.



Mercredi 21 Juin

La matinée a débuté avec un buffet campagnard offert par la maison de retraite puis :

« La musique à sa façon, Ça bouge, Ça taille, Ça frotte, Ça décape, Ça lustre. »

Journée de solidarité

avec la complicité des familles.

22

Cette journée de bénévolat s'est conclue avec une auberge espagnole dans la joie et la bonne humeur partagée avec le personnel.

Merci à tous !



✧ ÉTAT CIVIL ✧

NAISSANCES



Ézékriel PAYET 24 mai
Eliakim SAMPABLO 2 juin

Félicitations aux heureux parents !

MARIAGES



Lucie PALMADE 29 avril
& Clément WURTH

Angélique BERNARD 6 mai
& Fabrice ALQUIER

Félicitations aux mariés !

DÉCÉS



Bernard CASSAGNE 30 avril
Yvonne ESCAZUT 16 mai
Julien ALI BEN MAHMOUD 24 mai
Joseph DUCROS 2 juin
Ghislaine GUNTI 9 juin
Denise BAUBANT 16 juin
Christophe CITRON 16 juin
Fernande CHEVALIER 21 juin
Maria JUST-GARRIGO 28 juin
Ghislaine BLANQUET 3 juillet

Sincères condoléances aux familles.

✧ INFOS MAIRIE ✧

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mercredi

9h à 12h / 13h30 à 17h30

Jeu. 9h à 12h / 15h à 17h30

Vend. 9h à 12h / 13h30 à 17h



12 Boulevard de la Magdeleine
31220 Martres-Tolosane



contact@mairie-martres-tolosane.fr



05 61 98 80 02



www.mairie-martres-tolosane.fr



@MartresTolosane31220
#MartresTolosane



Martres Tolosane

Bibliothèque Municipale

Rue du Portail

Horaires d'ouverture au public
mardi, mercredi & samedi
10h à 12h30 et 13h à 18h

Service Urbanisme

Mairie de Martres-Tolosane

Horaires d'ouverture au public
lundi, mardi & vendredi de 9h à 12h
uniquement sur rendez-vous en dehors des horaires
fermé le mercredi après-midi
urbanisme@mairie-martres-tolosane.fr

Grand Presbytère

Place Henri Dulion



@legrandpresbytere



Legrandpresbytere



Legrandpresbytere
Martres-Tolosane

ANGONIA Espace Culturel



@EspaceCulturelAngonia



espaceculturelangonia

Permanences Partenaires

La Mission locale

Tous les jeudis de 14h à 17h
RDV : 09 70 22 05 00

La Maison des Solidarités

Permanences sur RDV
Contact : 05 61 98 44 70

Permanence numérique

Chaque lundi de 13h30 à 16h30
Sur RDV : 06 82 10 14 48

FESTIVAL DU VERBE



NACH **MARCIA HIGELIN** YAMÉE COUTURE
MATTHIEU CHEDID **DANY BOON**
ARTHUR H DICK ANNEGARN
CHRISTIAN OLIVIER | **16^{et} 17**
CHARLÉLIE COUTURE | **SEPT**

CAMPING LE MOULIN / MARTRES-TOLOSANE
entrée gratuite • www.lesamisduverbe.org

©Cara Mia